

SIVU les Alouettes

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 AVRIL 2019

Nombre de conseillers en exercice	8
Nombre de conseillers présents	7
Vote par procuration	0
Nombre de conseillers votant	7

Le dix neuf avril deux mille dix-neuf, à dix heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique LES ALOUETTES, légalement convoqué le 14 avril 2019 est réuni en mairie de SAINT JOSEPH, sous la présidence de Monsieur Guy PIEGAY, Président.

Titulaires :

MM. Guy PIEGAY, Marc ROSIER, Daniel BLONDEAU , Claude CHIRAT, Alain GONZALEZ, Pierre GOUTAGNIEUX, Christian FAYOLLE

Titulaires et suppléants absents excusés :

Mmes et MM. Frédéric FONT, Marie-Joseph BONNAD, Christelle BARLET, Isabelle TORNATORE.

Suppléants :

Mme annick ROATTINO

Présents sans voix délibérative :

Secrétaire de Séance :

M. Claude CHIRAT

01- Ouverture de la séance et approbation du compte rendu de la réunion du 19 mars 2019

M. PIEGAY ouvre la séance et exprime son émotion à présider ce jour la dernière réunion du SIVU Les Alouettes sous sa forme actuelle, avant sa transformation.

M. le Président exprime sa fierté d'avoir participé à la réalisation de ce très beau terrain de football intercommunal qui accueille quotidiennement les joueurs des deux communes et qui va accueillir dans quelques heures une nouvelle édition du tournoi international des jeunes.

Il rend hommage à tous les membres du SIVU en ce que leur implication et leur travail a permis de jeter les bases d'une belle coopération entre les deux communes.

SIVU Les Alouettes siège social : mairie de SAINT MARTIN LA PLAINE 1 route de la Tour 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE - sivulesalouettes@saintmartinlaplaine.fr

C'est toute l'équipe du conseil syndical qui a travaillé avec bienveillance et intelligence pour le projet et au profit des deux communes.

Il remercie vivement Cécile SURY pour son travail et son implication tout au long du déroulement du projet de réalisation du terrain et des vestiaires. Ses remerciements vont aussi à Christophe REYNARD. Il souhaite la bienvenue à Mme Isabelle BONNET et à Mme Amélie CIZERON.

Cette allocution étant faite, le compte rendu de la réunion du 19 mars 2019 est adopté à l'unanimité.



Le Président
Guy PIEGAY



Fait à SAINT MARTIN LA PLAINE, le 19 avril 2019
Affiché publié le 25 avril 2019
Transmis au contrôle de légalité le
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.